

vertu de l'article 31 (financement à même le Compte du Canada). Le présent gouvernement s'est efforcé d'appuyer les exportateurs canadiens chaque fois que cela présentait un intérêt économique, dans les limites de sa politique générale en matière de dépenses.

Le sentiment que je souhaite vous faire partager est la confiance. Par le passé, le Canada a su relever les défis qui se posaient à lui en matière de commerce, faisant preuve d'ingéniosité et de résistance face aux forces d'évolution. Il en ira de même à l'avenir si nous coopérons. Unissons nos efforts pour créer des débouchés et affronter les conditions créées par la mondialisation de l'économie. Partageons le sentiment stimulant de faire ce qui ne l'a jamais été. Faisons face à l'avenir avec les qualités mêmes qui ont permis au Canada de parvenir où il en est aujourd'hui.